

Image not found or type unknown



Annulation de titre sejour en ca divorce

Par **amis**, le **13/08/2008** à **19:46**

Bonjour rnrnje voudrais savoir ce qui arrive en cas de divorce au sujet du titre de séjour rnobtenu pour 10 ans ? rnrnje suis un algerien marié avec une française en algerie en 2004 , j'ai une fille né 2006 en algerie elle a nationalité française , j'ai entré en france en 2007 j'ai un titre de séjour de 10 ans , j'ai pas encore travaillé en france .rnrnma femme elle peut faire annuler le titre de séjour par une procédure de divorce et ainsi provoquer l'expulsion ou le titre de 10 ans reste ne peut être annulé même en cas de divorce .rnrnmerci[